

TARIFICATION

CONTRAT 008001

FONCTIONNAIRES NON SYNDIQUÉS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
PERSONNES RETRAITÉES

Taux mensuels en vigueur du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Régime d'assurance vie

Assurance vie facultative du retraité et du conjoint du retraité	
Âge de l'adhérent	Taux mensuels par 1 000 \$ d'assurance
50 à 54 ans	0,337 \$
55 à 59 ans	0,645 \$
60 à 64 ans	1,051 \$
65 à 69 ans	1,624 \$
70 à 74 ans	2,662 \$
75 ans ou plus	4,743 \$

NOTE : La taxe de 9 % doit être ajoutée aux taux mentionnés dans ce document.